

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 SEPTEMBRE 2014

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l’article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45
  
- Qui ont pris part aux délibérations : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 15 septembre 2014, s’est réuni le mardi 23 septembre 2014 à 16h00 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Philippe WESTRELIN, Jonathan TURRILLO, Catherine BUTTY, Christophe MOREL, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Dominique BOURRET, Cyril DAUPHOUD, Valérie DAVID, André MASSON, Nicole NUTINI, Jean-Marie BELVEDERE, Pascal PELLEGRINO, Brigitte VIDAL, Jean-Marc GARNIER, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Aline BOURDAIRE, Marguerite VIALE, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-François LAPORTE, Chems SALLAH, Jocelyne BUSTAMENTE, Paul EUZIERE, Myriam LAZREUG, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Mékia Noura ADDAD, Stéphane CASSARINI, Magali CONESA, Ludovic BROSSY, Frédérique CATTART, Damien VOARINO, Jean-Marc DEGIOANNI, Franck BARBEY, Corinne SANJUAN.

PART EN COURS DE SEANCE :

Monsieur André MASSON (prend part aux délibérations N°163 à 198)



**2014 - 162      RECOMPOSITION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU  
PAYS DE GRASSE  
ELECTION DE 5 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUPPLEMENTAIRES**

**Monsieur le Maire**

Il est proposé la liste suivante :

- Madame Patricia ROBIN
  - Monsieur Jean-Marie BELVEDERE
  - Madame Claude MASCARELLI
  - Madame Magali CONESA
  - Monsieur Franck BARBEY
- 
- Monsieur Serge PERCHERON
  - Madame Marguerite VIALE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de désigner les cinq conseillers supplémentaires suivants figurant sur la liste mise au vote :

- Madame Patricia ROBIN
- Monsieur Jean-Marie BELVEDERE
- Madame Claude MASCARELLI
- Madame Magali CONESA
- Monsieur Franck BARBEY

**2014 - 163      MODIFICATION DE LA COMPETENCE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE**

**Monsieur le Maire**

- **APPROUVER** la modification des compétences de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse :
- Compétence obligatoire « Aménagement de l'espace communautaire », « Développement numérique du territoire communautaire, dont établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques conformément au I de l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales ».

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 164      SYNDICAT MIXTE DE PREFIGURATION DU PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES  
D'AZUR  
ELECTION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL APRES DEMISSION  
MODIFICATION**

**Monsieur le Maire**

- **DESIGNER** comme membre suppléant du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur.
- **PRECISER** que les membres titulaires et suppléants du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur sont désormais les suivants :

**Titulaire :**  
Madame Anne Marie DUVAL

**Suppléant :**  
Madame Catherine BUTTY

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 165      REGIE DES PARKINGS  
MODIFICATION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Monsieur le Maire**

- **DETERMINER** la composition du conseil d'administration par les membres suivants :
  - 7 membres du Conseil Municipal titulaires
  - 7 membres du Conseil Municipal suppléants
- **DESIGNER :**
  - comme membres titulaires du conseil municipal au conseil d'administration de la régie :
    - M. Jérôme VIAUD
    - M. Jonathan TURRILLO
    - Mme Valérie DAVID
    - Mme Catherine BUTTY
    - Monsieur Pascal PELLEGRINO
    - M. Paul EUZIERE
    - M. Franck BARBEY
  - comme membres suppléants du conseil municipal au conseil d'administration de la régie :
    - Mme Dominique BOURRET
    - Mme Valérie COPIN
    - M. Philippe WESTRELIN
    - Mme Aline BOURDAIRE
    - Monsieur Jean-Marie BELVEDERE
    - M. Stéphane CASSARINI
    - Mme Corinne SANJUAN

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 166      ANTENNES RELAIS  
DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU GROUPE DE TRAVAIL**

**Monsieur le Maire**

- DECIDER que le groupe de travail sur les antennes relais sera composé de 6 élus du conseil municipal
  
- DESIGNER au groupe de travail sur les antennes relais.
  - Monsieur Jonathan TURRILLO
  - Monsieur Christophe MOREL
  - Madame Nicole NUTINI
  - Madame Anne-Marie DUVAL
  - Monsieur Ludovic BROSSY
  - Monsieur Franck BARBEY

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 167      PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DU SECTEUR SAUVEGARDE  
DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE DE SUIVI DU DISPOSITIF D'AIDE AUX  
ECRETEMENTS**

**Monsieur le Maire**

- DESIGNER comme représentant de la commune au comité de suivi du dispositif d'aide aux écretements
  - Monsieur Philippe WESTRELIN
  - Monsieur Jonathan TURRILLO
  - Monsieur Christophe MOREL
  - Madame Valérie DAVID
  - Monsieur Damien VOARINO
  - Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 168      CREATION DE LA COMMISSION DES HOMMAGES PUBLICS**

**Monsieur le Maire**

- **APPROUVER** la création d'une commission des hommages publics.

- **APPROUVER** sa composition :

Un Collège des Elus

- l'adjoint en charge de la gestion du domaine public et de la voirie,
- l'adjoint en charge des fluides, eau et assainissement,
- l'adjoint en charge du juridique, du patrimoine et de la culture,
- l'adjoint ou Elu du quartier concerné, en fonction des propositions,
- un élu de chacun des groupes d'opposition.

Un Collège de techniciens

- la gestion du domaine public,
- la direction de la voirie,
- la direction du patrimoine Ville d'Art et d'Histoire,
- la direction du service juridique et foncier.

Un Collège consultatif

- des personnes publiques ou des administrations ayant une implication, selon le lieu ou la dénomination,
- le service des archives municipales.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 169      COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE COMMUNE  
ENTRE LA VILLE DE GRASSE ET LE CCAS**

**Monsieur le Maire**

- **RECONDUIRE** les compétences de la Commission Administrative Paritaire de la Ville à l'égard de son Centre Communal d'Action Sociale.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 170      TRANSFORMATION DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE EN COMITE TECHNIQUE  
NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL ET MAINTIEN DU PARITARISME EN  
SON SEIN**

**Monsieur le Maire**

- **ACTER** la transformation du Comité Technique Paritaire en Comité Technique.
- **DECIDER** de maintenir le paritarisme numérique en fixant un nombre de 6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants de la collectivité égal à celui des représentants titulaires et suppléants du personnel.
- **FIXER** à 6 le nombre de représentants titulaires du personnel, et à 6 le nombre de représentants du personnel suppléants.
- **DECIDER** le recueil de l'avis des représentants de la collectivité.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 171      TRANSFORMATION DU COMITE D'HYGIENE DE SECURITE (CHS)  
EN COMITE D'HYGIENE DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)  
NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL  
MAINTIEN DU PARITARISME EN SON SEIN**

**Monsieur le Maire**

- **ACTER** la transformation du CHS en CHSCT
- **DECIDER** de maintenir le paritarisme numérique en fixant un nombre de 6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants de la collectivité égal à celui des représentants titulaires et suppléants du personnel
- **FIXER** à 6 le nombre de représentants titulaires du personnel, et à 6 le nombre de représentants du personnel suppléants
- **DECIDER** le recueil de l'avis des représentants de la collectivité.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 172      BUDGET PRINCIPAL  
ADMISSION EN NON VALEUR**

**Monsieur le Maire**

- **APPROUVER** les admissions en non valeur annexées à la présente délibération.
- **DIRE** que les montants sont inscrits au budget 2014.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 173      BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF  
EXERCICE 2014  
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1**

**Monsieur le Maire**

- **ADOPTER** la décision budgétaire modificative n°1 du Service Public d'Assainissement Non Collectif par chapitre, telle qu'elle vous est proposée.

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montants</b>
RECETTES	001 001	Excédent d'investissement reporté	2 182,30 €
	040 2805	Opérations d'ordre entre sections	500,00 €
DEPENSES	21 2188	Immobilisations corporelles	500,00 €
<b>EXPLOITATION</b>	<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montants</b>
RECETTES	002 002	Excédent de fonctionnement reporté	32 002,11 €
DEPENSES	012 6215	Charges de personnel	15 000,00 €
	042 6811	Opérations d'ordre entre sections	500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 41 voix pour et 4 abstentions : Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Monsieur BARBEY, Madame SANJUAN.

**2014 - 174      BUDGET ANNEXE SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE  
EXERCICE 2014  
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2**

**Monsieur le Maire**

- **ADOPTER** la décision budgétaire modificative n°2 du Service de Distribution d'Eau Potable par chapitre, telle qu'elle vous est proposée.

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montants</b>
RECETTES	021 021	Virement de la section d'exploitation	- 3 280,00 €
<b>EXPLOITATION</b>	<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montants</b>
DEPENSES	023 023	Virement à la section d'investissement	- 3 280,00 €
	042 6811	Opérations d'ordre entre sections	3 280,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 32 voix pour, 9 voix contre : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG, Monsieur DE FONTMICHEL, Madame ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO et 4 abstentions : Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Monsieur BARBEY, Madame SANJUAN.

**2014 - 175      REGIE ANNEXE CINEMA STUDIO  
DUREES D'AMORTISSEMENT  
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

**Monsieur le Maire**

- **APPROUVER** les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de la Régie d'Exploitation du Cinéma Studio, telles que :

<b>catégories</b>	<b>Durées amortissement votées (années)</b>	<b>Articles budgétaires concernés</b>
Frais d'établissement	3	201
Frais d'études, recherche et développement		
Frais d'insertion	5	203X
Concessions et droits assimilés	3	2051
Fonds commercial	10	207
Autres immobilisations incorporelles	10	208X
Constructions	60	213X
Installations, matériels et outillage techniques	10	215X
Matériel de transport	8	2182
Matériel de bureau et matériel informatique	5	2183
Mobilier	10	2184
Autres immobilisations corporelles	10	2188

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 176      SUBVENTION COMPLEMENTAIRE DE FONCTIONNEMENT AU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Monsieur le Maire**

- **ATTRIBUER** une subvention complémentaire de fonctionnement de 200.000 € au CCAS.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget 2014.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 177 VERSEMENT DE COTISATIONS AUX ORGANISMES**

**Monsieur le Maire**

■ **APPROUVER** des cotisations pour les organismes suivants au titre de 2014:

- ASTEE – Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement ..... 200.00€
- AFPJR – Association de Formation et de Promotion pour Jeunes et adultes en Recherche d'insertion ..... 350.00€
  
- Fondation du Patrimoine ..... 1 000.00€
- Comité Régional du Tourisme ..... 15 000.00€

■ **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget 2014.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 178 INTEMPERIES DU 25 JUIN 2014  
APPEL AU FOND DE SOLIDARITE EN FAVEUR DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**Monsieur le Maire**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter l'appui du fond d'aide aux collectivités locales conformément à l'article R. 1613-6 du code général des collectivités territoriales pour les précipitations du 25 juin 2014,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous documents nécessaires à la réalisation de la présente affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 179 OCTROI DE L'INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AUX COMPTABLES PUBLICS  
DES COMMUNES  
DECISION DE PRINCIPE**

**Monsieur le Maire**

- **OCTROYER** l'indemnité de conseil à 100 % à Madame Joëlle GOFFINET, Trésorière principale de la commune de Grasse, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014,
- **DIRE** que le calcul de cette indemnité se fera par application du barème fixé par l'article 4 de l'arrêté du 16 décembre 1983, sur la moyenne annuelle des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement des trois dernières années à l'exclusion des opérations d'ordre.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 180 CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LE C.C.A.S**

**Monsieur le Maire**

- **APPROUVER** le principe de constitution d'un groupement de commandes en matière de fournitures, services et travaux entre la Ville de Grasse et le C.C.A.S.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention cadre constitutive de groupement de commandes telle qu'annexée à la présente ainsi que les conventions de groupement de commandes spécifiques à venir entre la ville de Grasse et le C.C.A.S. en fonction des besoins.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 181      ACQUISITION LOCAUX 5 PLACE CESAR OSSOLA**

**Monsieur le Maire**

- **ADOPTER** le principe de l'acquisition des locaux appartenant à Monsieur Alain MANTEGUES, à savoir les lots 5 et 6 de la copropriété située dans l'immeuble situé 5 Place César Ossola, cadastré section BI n°3 moyennant le prix de 200 000 €.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer pour le compte de la Ville de Grasse tous documents à intervenir en règlement de cette affaire et notamment de la promesse de vente et de l'acte d'acquisition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 abstentions : Monsieur DE FONTMICHEL, Monsieur BROSSY et Madame LAZREUG.

**2014 - 182      LOCAL 5 PLACE CESAR OSSOLA  
FUTUR POSTE DE POLICE MUNICIPALE  
DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX**

**Monsieur le Maire**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à déposer un Permis de Construire pour les travaux d'aménagements des locaux situés 5 place César Ossola pour la Police Municipale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 abstentions : Monsieur DE FONTMICHEL, Monsieur BROSSY et Madame LAZREUG.

**2014 - 183      RENOUVELLEMENT URBAIN  
OPAH – RU 2009 – 2014  
SUBVENTIONS POUR LES PROPRIETAIRES OCCUPANTS  
VERSEMENT DE SUBVENTIONS MUNICIPALES**

**Monsieur Philippe WESTRELIN**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder aux versements des subventions pour les dossiers cités ci-dessus, sur présentation des factures acquittées après contrôle par les services de la Ville de la conformité des travaux et avis de l'Architecte des Bâtiments de France;
- **DIRE** que les sommes précitées seront inscrites au budget communal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 184      RENOUELEMENT URBAIN  
SPL GRASSE DEVELOPPEMENT  
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE  
APPROBATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITES A LA COLLECTIVITE EXERCICE 2013  
APPROBATION DE L'AVENANT N°20**

**Monsieur Philippe WESTRELIN**

- **APPROUVER** le compte rendu financier présenté à la Ville, ainsi que le nouveau bilan révisé pour un montant de 54,019 millions d'euros TTC.
- **APPROUVER** la participation communale d'équilibre de 8,361 millions d'euros et procéder au versement de la participation communale 2015 de 1 197 K€ pour maintenir l'équilibre financier de cette opération et limiter les frais financiers, conformément au bilan, compte d'exploitation et note de conjoncture fournis par Grasse Développement.
- **DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2015.
- **APPROUVER** l'avenant n° 20 tel qu'annexé à la présente délibération et autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à le signer.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document qui serait la suite de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 32 voix pour, 9 voix contre : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG, Monsieur DE FONTMICHEL, Madame ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO et 4 abstentions : Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Monsieur BARBEY, Madame SANJUAN.

**2014 - 185      DOSSIER D'INSCRIPTION AU PATRIMOINE IMMATERIEL DE L'HUMANITE  
DES SAVOIR-FAIRE LIES AU PARFUM EN PAYS DE GRASSE  
CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA VILLE DE GRASSE  
LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE  
ET L'ASSOCIATION PATRIMOINE VIVANT DU PAYS DE GRASSE**

**Monsieur Jonathan TURRILLO**

- **APPROUVER** la convention entre la Ville de GRASSE, la Communauté d'Agglomération du Pays de GRASSE et l'association Patrimoine Vivant du Pays de GRASSE
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer la convention de partenariat ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de la présente affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 voix contre : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG, Monsieur DE FONTMICHEL, Madame ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO.

**2014 - 186      SERVICE BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUE  
DENOMINATION DE LA BIBLIOTHEQUE PATRIMONIALE**

**Monsieur Jonathan TURRILLO**

- **APPROUVER** les dénominations suivantes pour la bibliothèque patrimoniale : « Villa Saint Hilaire : Centre de ressources Maison, Jardin & Paysage en Méditerranée ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 voix contre : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG, Monsieur DE FONTMICHEL, Madame ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO.

**2014 - 187      SERVICE BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUE  
CONVENTION AFIN D'ŒUVRER EN FAVEUR DES PUBLICS EMPECHES**

**Monsieur Jonathan TURRILLO**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer toute convention qui permettrait d'œuvrer en faveur des publics empêchés.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 188      SERVICE BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUE  
ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU RESEAU  
BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUE  
MODIFICATION DE LA REGIE DES RECETTES**

**Monsieur Jonathan TURRILLO**

- **APPROUVER** le règlement intérieur annexé ;
- **APPROUVER** la modification de la régie de recettes.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 189      MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE  
VILLA MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD  
MODIFICATION TARIFS MEDIATION**

**Monsieur Jonathan TURRILLO**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à modifier les tarifs des actions de médiation proposées au Musée d'Art et d'Histoire de Provence, à la Villa Musée Jean-Honoré Fragonard et au Service Ville d'Art et d'Histoire, tels que :
  - Etablissements scolaires, structures éducatives et établissements d'enseignement supérieur hors communauté d'agglomération du Pays de Grasse : 20 €
  - Etablissements scolaires, structures éducatives et établissements d'enseignement supérieur dans la communauté d'agglomération du Pays de Grasse : gratuité

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 190      BIOGRASSE 2015  
DEMANDE DE SUBVENTION  
CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR**

**Madame Catherine BUTTY**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 8 000 € TTC auprès du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 191      BIOGRASSE 2015  
DEMANDE DE SUBVENTION  
CONSEIL GENERAL DES ALPES MARITIMES**

**Madame Catherine BUTTY**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 10 000 € TTC auprès du Conseil Général des Alpes-Maritimes.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 192      PHYT'AROM GRASSE 2015  
17 EME CONGRES INTERNATIONAL D'AROMATHERAPIE ET PLANTES MEDICINALES  
DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR**

**Madame Catherine BUTTY**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 10 000 € TTC auprès du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 193      PHYT'AROM GRASSE 2015  
17 EME CONGRES INTERNATIONAL D'AROMATHERAPIE ET PLANTES MEDICINALES  
DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL GENERAL DES ALPES MARITIMES**

**Madame Catherine BUTTY**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 15 000 € TTC auprès du Conseil Général des Alpes-Maritimes.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**Monsieur Christophe MOREL**

- **REAFFIRMER** l'objet du projet d'aménagement de la ZAC Martelly et de confirmer l'intérêt général de cette opération aux motifs suivants :
  - réglementaires (objectifs des PLU, PLH et PRU, de l'OPAH et de la SRU), avec des objectifs de mixités sociale et fonctionnelle, d'économie de l'espace et de développement durable ;
  - de redonner une qualification d'entrée de ville à ce secteur enclavé, pendant du Cours Honoré Cresp, et de faciliter les accès aussi bien en mode doux que routier ;
  - de créer un véritable pôle commercial et de loisirs structurant et de proximité en entrée de centre ville propre à dynamiser les commerces existants du centre ville en élargissant leur zone de chalandise par la présence de locomotives attractives ;
  - de qualifier urbanistiquement ce quartier par un « geste architectural » fort et d'aménager des espaces publics qualitatifs et des lieux de convivialité ;
  - de tisser des liens entre les quartiers limitrophes en minimisant l'impact de la voiture au profit d'une piétonisation accrue en lien avec le centre ancien ;
  - de mettre en valeur la coulée verte autour du Vallon Rossignol.
  
- **REITERER** la demande de la déclaration d'utilité publique conformément aux dispositions de l'article L.123-15 in fine du code de l'environnement, de poursuivre la procédure sur la base du dossier soumis à enquêtes, en prenant en compte les réponses apportées à la réserve et aux recommandations issues du rapport du Commissaire-Enquêteur, et de demander à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes la prise d'un arrêté déclarant d'utilité publique cette opération et un arrêté déclarant cessibles les biens nécessaires à la réalisation de ce projet.
  
- **PRECISER** que la limite du périmètre de déclaration d'utilité publique affectant une emprise soumise au régime de la copropriété, il sera demandé à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes de prévoir dans la déclaration d'utilité publique qu'une partie de l'emprise expropriée cadastrée Section AY Parcelle n°373 soit retirée de la propriété initiale, conformément à l'article L.11-5-1 du code de l'expropriation.
  
- **PRENDRE ACTE** de l'avis favorable émis par le commissaire-enquêteur dans son rapport et conclusions et de prendre en compte la réserve et les recommandations relatives à l'utilité publique du projet et de respecter les engagements pris auprès du commissaire enquêteur.
  
- **PRENDRE ACTE** de l'avis favorable émis par le commissaire-enquêteur dans son rapport et ses conclusions sur l'enquête parcellaire du projet relatif à l'aménagement du quartier Martelly.
  
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou un de ses représentants à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération et poursuivre les procédures nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle de l'opération d'aménagement du quartier Martelly.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 32 voix pour, 13 voix contre : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG, Monsieur DE FONTMICHEL, Madame ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Monsieur BARBEY, Madame SANJUAN.

**2014 - 195      PARTICIPATION POUR EXTENSION DE RESEAUX  
CHEMIN DES CHASSEURS ALPINS  
CONVENTION AVEC ERDF**

**Monsieur Christophe MOREL**

- **APPROUVER** la participation de la Ville auprès d'ERDF à hauteur de 4 580, 80 € H.T.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière avec ERDF
- **DIRE** que les crédits sont inscrits au budget 2014.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 196      ECHANGE DE PARCELLES SITUEES EN BORDURE DE L'AVENUE DE PROVENCE  
REGULARISATION FONCIERE**

**Monsieur Christophe MOREL**

- **ADOPTER** le principe de l'échange de parcelles à intervenir avec Monsieur MARTARELLO afin de régulariser la situation foncière résultant de l'élargissement de l'Avenue de Provence, à savoir :  
Partie de BL n° 129, 130 et 242 totalisant 354 m<sup>2</sup> au bénéfice de la Ville  
Partie de BL n° 134 représentant 500 m<sup>2</sup> au profit de Monsieur MARTARELLO.  
Moyennant une soulte au bénéfice de la Ville de 3 350 €.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer pour le compte de la Ville de Grasse tous documents à intervenir en règlement de cette affaire et notamment l'acte appelé à constater les mutations foncières.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 197      RETROCESSION D'UN DELAISSE DE VOIRIE  
CHEMIN DES CHEVREFEUILLES**

**Monsieur Christophe MOREL**

- **ADOPTER** le principe de la rétrocession à l'euro symbolique d'une emprise de 100 m<sup>2</sup> au bénéfice de Monsieur Stéphane CHAILAN propriétaire au droit de ce délaissé.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer pour le compte de la Ville de Grasse tous documents à intervenir en règlement de cette affaire et notamment l'acte appelé à constater la mutation foncière.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 198      MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Madame Valérie COPIN**

- **APPROUVER** les créations et suppressions
- **APPROUVER** l'actualisation du tableau des effectifs
- **DIRE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2014 et suivants
- **APPROUVER** le tableau des effectifs communaux annexé

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 199      RETIREE**

**2014 - 200      REPARTITION INTERCOMMUNALE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT  
REGULARISATION**

**Madame Dominique BOURRET**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le protocole avec la Ville de Nice, tel qu'annexé à la présente.
- **DIRE** que les crédits de 10.913 euros seront inscrits en recettes au budget 2014.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 201      RENOUVELLEMENT DE DEROGATION AU REPOS DOMINICAL**

**Madame Valérie DAVID**

- **DONNER UN AVIS FAVORABLE** aux demandes de dérogation au repos dominical formulées par les établissements FRAGONARD, GALIMARD, MOLINARD et BOUCHARA.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 202      SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT  
AVENANT N°4 AU CONTRAT DE DSP DE L'ASSAINISSEMENT**

**Madame Nicole NUTINI**

- **APPROUVER** l'avenant n°4 au contrat de Délégation du Service Public de l'Assainissement ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer cet avenant, ainsi que tous documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 203      SERVICE DE L'EAU & DE L'ASSAINISSEMENT  
ARRETES ET CONVENTIONS DE REJETS AUTRES QUE DOMESTIQUES  
POUR LES USAGERS**

**Madame Nicole NUTINI**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les autorisations de rejet et les conventions spéciales de déversement.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 204      SERVICE DE L'EAU & DE L'ASSAINISSEMENT  
SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT  
DEMANDE DE SUBVENTIONS**

**Madame Nicole NUTINI**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les demandes de subvention, ainsi que tous documents s'y rapportant, à intervenir avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, le Conseil Général des Alpes-Maritimes et tout autre partenaire institutionnel.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 205      CONVENTION DE DEPOTAGE DES SOUS-PRODUITS DE TRAITEMENT  
DE L'OLIVE DU MOULIN DE BAUSSY A LA STATION D'EPURATION DE LA PAOUTE**

**Madame Nicole NUTINI**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de dépotage des sous-produits de traitement de l'olive du Moulin de Baussy à la station d'épuration de la Paoute.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 206      PARTICIPATION DE LA VILLE DE GRASSE  
A L'APPEL A PROJET DE L'AGENCE DE L'EAU  
REDUIRE LA POLLUTION PLUVIALE DANS LES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT  
DEMANDE DE SUBVENTION**

**Madame Nicole NUTINI**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la demande de subvention à intervenir auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse, ainsi que tous documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 207      CONTRAT DE PARTENARIAT POUR LA RENOVATION LA GESTION ET L'EXPLOITATION  
DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE LA SIGNALISATION LUMINEUSE  
TRICOLORE – AVENANT N°2**

**Madame Nicole NUTINI**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant N°2 au contrat de partenariat conclu avec la société ILLUMINEO portant sur l'ajout des prix au bordereau des prix unitaires tel qu'annexé à la présente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 voix contre : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG, Monsieur DE FONTMICHEL, Madame ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO.

**2014 - 208      COOPERATION INTERNATIONALE DANS LE DOMAINE DE L'ALIMENTATION  
EN EAU APPLICATION DE LA LOI OUDIN-SANTINI**

- **APPROUVER** la poursuite de l'engagement de la Ville de Grasse dans ces actions de coopération internationale dans le domaine de l'eau, selon les modalités prévues par la loi n°2005-95 du 09 février 2005,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la future convention avec les partenaires,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse un cofinancement des actions menées par ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 41 voix pour et 4 abstentions : Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Monsieur BARBEY, Madame SANJUAN.

**2014 - 209 MISE EN FOURRIERE DES VEHICULES – ENLEVEMENT GARDIENNAGE  
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC  
AVENANT N°1**

**Monsieur Jean-Marie BELVEDERE**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer cet avenant N°1 tel qu'annexé à la présente modifiant ces deux tarifs avec le délégataire Monsieur **POUSSARD, EURL ASSISTANCE AUTOMOBILE 06 (AA 06)**.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 210 MODIFICATION DE LA DELIMITATION DES BUREAUX DE VOTE  
CREATION DE 5 BUREAUX DE VOTE SUPPLEMENTAIRES**

**Madame Brigitte VIDAL**

- **APPROUVER** la création et la modification des bureaux de vote.

	<b>GRASSE NORD</b>			<b>GRASSE - 1</b>	
<b>Bureaux de vote</b>	<b>BUREAUX AVANT DECOUPAGE</b>	<b>Inscrits</b>	<b>Bureaux de vote</b>	<b>BUREAUX APRES DECOUPAGE</b>	<b>Inscrits</b>
001	Palais des Congrès - Salle Gala	587	001	Palais des Congrès I	578
002	Palais des Congrès - Salle Gala	631	002	Palais des Congrès II	1062
003	Palais des Congrès - Salle Gala	1152	003	Palais des Congrès III	1008
004	Palais des Congrès - Salle Gala	876	004	Palais des Congrès IV	1007
005	Palais des Congrès - Salle Gala	823	005	Palais des Congrès V	961
006	Espace Chiris	1054	006	Palais des Congrès VI	1002
007	Espace Chiris	1076	007	Palais des Congrès VII	997
008	Espace Chiris	1096	008	Palais des Congrès VIII	987
009	Espace Chiris	907	009	Palais des Congrès IX	995
010	Espace Chiris	1246	010	Magagnosc I	629
011	Espace Chiris	886	011	Magagnosc II	681
012	Magagnosc - Ecole A. Maure	1343	012	Saint-François	994
013	Saint-François I - Ecole St François	1008	013	Les Marronniers	977
014	Saint-François II - Salle des Marronniers	887		<b>Total des inscrits Grasse 1</b>	<b>11878</b>
015	Saint-Mathieu - Ecole de St Mathieu	1336			
016	Saint-Claude I - Ecole Pra D'estang	727		<b>GRASSE - 2</b>	

017	Saint-Claude II - Ecole Pra D'estang	673	014	Espace Chiris I	752
	<b>Total des inscrits Grasse Nord</b>	<b>16308</b>	015	Espace Chiris II	800
			016	Saint-Mathieu I	735
	<b>GRASSE SUD</b>		017	Saint-Mathieu II	692
018	Saint-Claude III - Salle Polyvalente	899	018	Saint-Claude I	685
019	Saint-Claude IV - Salle Polyvalente	989	019	Saint-Claude II	721
020	Le Plan I - Le Trinquet - Salle Righetti	1482	020	Saint-Claude III	897
021	Le Plan II - Le Trinquet - Salle Righetti	738	021	Saint-Claude IV	984
022	Le Plan III - Le Trinquet - Salle Righetti	1099	022	Le Plan I	1043
023	Plascassier - Mairie annexe	957	023	Le Plan II	1099
024	Saint-Antoine I - Salle Polyvalente	1667	024	Le Plan III	1099
025	Saint-Antoine II - Salle Polyvalente	1500	025	Plascassier	950
026	Saint-Jacques I - Salle Polyvalente	1472	026	Saint-Antoine I	1009
027	Saint-Jacques II - Salle Polyvalente	1504	027	Saint-Antoine II	1072
028	Saint-Jacques III - Salle Polyvalente	1375	028	Saint-Antoine III	1101
029	Les Aspres I - Centre Aéré	1309	029	Saint-Jacques I	1046
030	Les Aspres II- Centre Commercial	953	030	Saint-Jacques II	1145
	<b>Total des inscrits Grasse Sud</b>	<b>15944</b>	031	Saint-Jacques III	1139
<b>TOTAL</b>	<b>Total des inscrits</b>	<b>32252</b>	032	Saint-Jacques IV	1046
			033	Les Aspres I	644
			034	Les Aspres II	663
			035	Les Fleurs de Grasse	1052
				<b>Total des inscrits Grasse 2</b>	<b>20374</b>
			<b>TOTAL</b>	<b>Total des inscrits</b>	<b>32252</b>

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 211      REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE  
BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE  
ARRET DU PROJET**

**Madame Murièle CHABERT**

- **DECIDER** de tirer le bilan de la concertation tel que présenté dans le rapport ci-annexé.
- **DECIDER** d'arrêter le projet de règlement local de publicité tel qu'il est annexé à la présente délibération. Etant précisé que le projet est composé d'un rapport de présentation avec diagnostic, du Règlement proprement dit, et du bilan de la concertation.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 212      FETE DU JASMIN 2015  
DEMANDE DE SUBVENTION  
CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR**

**Madame Aline BOURDAIRE**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter, pour l'organisation de cette manifestation, une subvention auprès du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur à hauteur de 10 000 €.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ladite demande de subvention.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 213      FETE DU JASMIN 2015  
DEMANDE DE SUBVENTION  
CONSEIL GENERAL DES ALPES - MARITIMES**

**Madame Aline BOURDAIRE**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter, pour l'organisation de cette manifestation, une subvention auprès du Conseil Général des Alpes-Maritimes à hauteur de 15 000 €.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ladite demande de subvention.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 214      EXPOROSE 2015  
DEMANDE DE SUBVENTION  
CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR**

**Madame Aline BOURDAIRE**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter, pour l'organisation de cette manifestation, une subvention auprès du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur à hauteur de 10.000 euros.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ladite demande de subvention.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2014 - 215      EXPROSE 2015  
DEMANDE DE SUBVENTION  
CONSEIL GENERAL DES ALPES MARITIMES

Madame Aline BOURDAIRE

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter, pour l'organisation de cette manifestation, une subvention auprès du Conseil Général des Alpes-Maritimes à hauteur de 15 000 € permettant principalement le soutien au M.I.N. de Nice et au Syndicat National des Fleuristes.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ladite demande de subvention.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**QUESTIONS DIVERSES**

2014 – 216      MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF POUR ALERTE SOLENNELLEMENT LES  
POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES  
DOTATIONS DE L'ETAT

Monsieur le Maire

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2014 – 217      FIXATION DU COEFFICIENT MULTIPLICATEUR UNIQUE A COMPTER DE L'ANNEE 2015  
PORTANT SUR LA CONSOMMATION D'ELECTRICITE

Monsieur le Maire

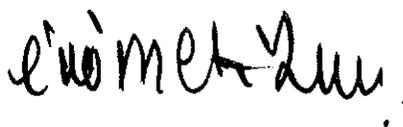
- **FIXER** le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité à 8,50 à compter du 1er janvier 2015.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le, 26 septembre 2014



Le Maire,



Jérôme VIAUD

Vice-président du Conseil général  
des Alpes-Maritimes

Président de la Communauté d'Agglomération  
du Pays de Grasse